

La Défense cadre ses troupes

02.08.2019, La Liberté, PHILIPPE BOEGLIN

Le département édicte des règles pour la communication sur les avions de combat. Numéro d'équilibriste La Défense cadre ses troupes Pour certains, les pilotes de chasse doivent pouvoir échanger avec la population suisse. Keystone-archives « PHILIPPE BOEGLIN Armée » Le Département fédéral de la défense (DDPS) et l'armée sont sur les dents. Le probable vote de tous les dangers sur l'achat des nouveaux jets de combat, devisé à 6 milliards de francs, se rapproche: le peuple devrait se prononcer l'année prochaine. La débâcle de 2014, avec le crash de l'avion suédois Gripen dans les urnes, est encore dans toutes les mémoires.

Pour éviter de revivre ces affres, le DDPS tient à soigner les détails. Notamment dans la communication: il a récemment distribué une sorte de code de conduite à ses salariés, officiers professionnels et aux militaires de milice, un document interne que nous avons pu consulter. Intitulé Qu'ai-je le droit de faire ou non?, le papier énumère les interventions publiques admises ou interdites. En résumé, les employés du DDPS et les officiers généraux, ainsi que les miliciens, doivent renoncer à la plupart des interventions publiques durant le temps de travail ou le service, sauf certaines exceptions. Par contre, pendant leur temps libre, ils ont l'autorisation de s'exprimer dans des conférences, podiums de discussion, campagne de votation, lettres de lecteur, sur les réseaux sociaux et dans les médias.

En son nom propre Mais, car il y a un «mais»: pas question d'intervenir au nom du département ou de l'armée. Le collaborateur salarié agit «en son nom propre et non en tant qu'employé duDDPS». L'activité n'est admise que si elle «n'a pas lieu en tant que représentation officielle du DDPS ou ne peut y être assimilée». Par symétrie, le militaire de milice peut s'engager hors de son service. Il est cependant «interdit de faire mention de ses fonction ou incorporation militaires, afin de ne pas donner l'impression que l'auteur agit quasi officiellement au nom de l'armée».

Pour les collaborateurs et officiers salariés, tout comme pour les miliciens, l'uniforme est proscrit dans de nombreux cas, sauf exception. Une foule de règles Un constat prédomine. Le code de conduite est très différencié selon les situations, et se distingue par conséquent par un grand nombre de règles. «Avec ce papier, on n'en sait pas plus qu'avant. Cela crée la confusion et n'aide pas tellement, on a de la peine à voir la ligne», grimace d'ailleurs Thomas Hurter, conseiller national (udc, SH) et pilote de métier.

Un officier confirme le caractère très détaillé, voire compliqué, du règlement. Il estime néanmoins que «les règles sont beaucoup plus précises qu'en 2014, tout en étant moins strictes. On peut trouver sa place. En 2014, les règles ont fait peur à tout le monde, et personne n'a bougé. Cette fois, c'est moins restrictif et plus intelligent».

En fait, le Département de la défense tient à rompre avec l'échec de la campagne de 2014, lors de laquelle le ministre de la Défense d'alors, Ueli Maurer, et l'ex-chef de l'armée André Blattmann avaient concentré la communication. Cette fois-ci, l'idée est d'exploiter le potentiel des «ambassadeurs» de la maison dans les contacts avec la population, et d'éviter les fuites dans la presse. «Les officiers sont des multiplicateurs importants en vue de l'achat d'avions de combat. Ils devraient s'impliquer dans la discussion», appelle Renato Kalbermatten, chef de la communication du DDPS. «La milice peut s'exprimer à tout moment, comme elle le souhaite.

Les citoyens sont libres dans leur opinion, nous ne faisons pas de prescriptions.» «Pire en 2014» Tout n'est pas permis non plus, il s'agit de garder une certaine ligne dans la communication. Le conseiller national Thomas Hurter n'est pas conquis par le concept. «En 2014, c'était pire, c'est vrai. Mais je crains qu'on aille à nouveau dans la même direction.

» Et le Schaffhousois d'insister: «Il est primordial de laisser s'exprimer les spécialistes internes comme les pilotes. Ceux qui travaillent avec les avions doivent pouvoir échanger avec la population.» «L'objet du vote a été tellement blanchi, nettoyé et ripoliné que cela paraît vain» Pierre-Alain Fridez Le socialiste Pierre-Alain Fridez, membre de la commission de sécurité, identifie «une volonté de mettre un cadre à la communication, pour éviter les problèmes. Une partie de l'armée avait dévié de la ligne en 2014, il y avait eu plusieurs fuites dans les médias. Maintenant, on peaufine la stratégie.

Le DDPS ne veut prendre aucun risque». Critique, le Jurassien remarque que «l'objet du vote a été tellement blanchi, nettoyé et ripoliné que l'on fait l'exercice pour rien». Le peuple ne devrait en effet se prononcer que sur le budget et le principe de l'achat. Mais pas sur le modèle du jet. Le souvenir du Gripen demeure vivace.